

CONSEIL MUNICIPAL de



Compte Rendu de la Séance du Jeudi 24 Mars 2016

SOMMAIRE

I - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS	2
II – INTERCOMMUNALITE - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS	3
III - MAINTIEN DU MONTANT DE L'INDEMNITÉ DE FONCTION DES ÉLUS.....	3
IV - INSTAURATION DE TARIFS POUR LES PUBLICITÉS INTÉGRÉES AUX SUPPORTS DE COMMUNICATION MUNICIPAUX	4
V - VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE 2016.....	5
VI - BUDGET : REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2015 POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.....	5
VII – BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2015 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2016 AVEC ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS	7
VIII – BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015.....	11
IX – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015.....	12
X – PERSONNEL : CREATION DE POSTES.....	13
XI – PLAN DE FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL POUR L'ANNEE 2016	14
QUESTIONS DIVERSES.....	14

Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès s'est réuni en séance ordinaire le Jeudi 24 Mars 2016 à 20H30.

ETAIENT PRÉSENTS : MM. ASSENAT Marion - BENEZET Jean-Charles – BERNARD Philippe - COMBE Isabelle - COULET Suzanne - DATO Élisabeth – FONTBONNE Céline - FRANCES Henri – GOGUILLON Nathalie - HERVAS Sonia - JOULLIA Danielle – LASCH Christian - MALAVELLE William - MARTIN Laurence - MEYNIER Jérôme – PASINETTI Josette - PAUTARD Véronique – PELLEREI Jean-Pierre - POPOFF Thierry - POUJECHE Serge (Arrivé à 20H50) – ROUX Jean-Pierre - ROUX Marie-Christine – SIRVIN Jean - SORTAIS Virginie - TECCO Bernard - THIBONNIER Nathalie (Arrivée à 21H10) -

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : M. BENKEMOUN David (Procuration à M. TECCO Bernard) – M. MONIER Rudy (Procuration à Mme SORTAIS Virginie) - M. ROUX Philippe (Procuration à M. MALAVELLE William) -

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme SORTAIS Virginie

Monsieur le Maire ouvre la séance et invite les Conseillers à observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Bruxelles du 22 Mars dernier.

Approbation du compte-rendu de la séance du 01/03/2016

Monsieur le Maire demande si les Conseillers ont des remarques à formuler à propos du compte-rendu du Conseil Municipal du 01/03/2016.

Madame Marion ASSENAT dit avoir relevé une erreur au niveau de l'approbation du procès-verbal du compte-rendu du dernier Conseil Municipal. En effet, les élus du groupe d'opposition "Clarté et Démocratie" s'étant abstenus, sur 27 votants, celui-ci a été approuvé par 22 voix "Pour", zéro "Contre" et cinq "Abstentions".

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal du compte rendu du Conseil de la séance du 01/03/2016 est approuvé à l'unanimité.

I - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS

Monsieur le Maire fait le point sur le travail des Commissions Municipales qui se sont réunis.

1. Commission Aménagement de la Ville et Environnement (réunion du 09 mars 2016) – Cf. Annexe Doc. N°1

Le compte rendu de la commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM.

2. Commission des Ressources Humaines (réunion du 09 mars 2016) – Cf. Annexe Doc. N°2

Le compte rendu de la commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM

Un rectificatif a été apporté au compte-rendu de la commission : Madame Suzanne COULET, portée absente, était excusée.

3. Commission des Travaux et de la Voirie (réunion du 15 mars 2016) – Cf. Annexe Doc. N°3

Le compte rendu de la commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM

XXXXX - 20H50 – ARRIVEE DE MONSIEUR SERGE POUECH – XXXXX

4. Commission des Finances (réunion du 16 mars 2016) – Cf. Annexe Doc N°4

Le compte rendu de la commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM

Monsieur le Maire précise que ce sujet sera traité aux points suivants concernant le budget de la commune.

5. Commission des Affaires Communautaires (réunion du 17 mars 2016) – Cf. Annexe Doc N°5

Le compte rendu de la commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM

Monsieur le Maire fait part des trois points principaux concernant les affaires communautaires :

- ✓ La réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI),
- ✓ Le séminaire des Élus,
- ✓ Le projet de voie de contournement de Saint Christol lez Alès.

En ce qui concerne le projet de la voie de contournement, Monsieur le Maire donne les éléments à propos du calendrier qui a été établi :

- ✓ Le dossier complet "Loi sur l'eau" doit être envoyé avant le 25/03/2016.
- ✓ Avril – Mai 2016 : La DDTM disposera de deux mois pour émettre un avis.
- ✓ Juin-Juillet 2016 : Dépôt officiel auprès de la DDTM. Il y aura un dossier préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).
- ✓ Août 2016 : Dépôt du dossier d'instruction.
- ✓ Septembre à Novembre 2016 : Lancement de l'enquête publique.

6. Commission des Affaires Sociales (réunion du 23 mars 2016) – Cf. Annexe Doc N°6

Le compte rendu de la commission a été déposé sur les tables, ce jour.

II – INTERCOMMUNALITE - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS

Le sujet ayant déjà été évoqué lors du compte-rendu des affaires communautaires, Monsieur le Maire propose de passer au point suivant.

XXXXX - 21H10 ARRIVEE DE MADAME NATHALIE THIBONNIER - XXXXX

III - MAINTIEN DU MONTANT DE L'INDEMNITÉ DE FONCTION DES ÉLUS

Monsieur le Maire expose l'origine de cette démarche. Les maires des communes doivent dorénavant percevoir une indemnité de fonction fixée par la loi, et non plus décidée par le Conseil municipal, qui ne constituera plus un simple plafond.

Dans ce contexte, le Maire propose au Conseil de maintenir le calcul de l'indemnité de fonction des élus tel qu'il avait été établi lors du vote de la délibération n° DEL2014-040 le 29 avril 2014.

Pour mémoire, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux délégués avait été fixé de la manière suivante :

Fonction	Montant Mensuel Brut (Avril 2014)	Pourcentage de l'indice 1015
Maire	1 900,73 €	50 % (au lieu de 55 %), ce que prévoit l'article L2123-23 du CGCT)
Adjoint	499,89 €	13,15 %
Conseiller délégué à l'aménagement de la ville	499,89 €	13,15 %
Autres Conseillers délégués	199,96 €	5,26 %

Monsieur le Maire rappelle le contexte de la baisse des dotations de l'État et la lutte des collectivités pour essayer de réaliser des économies.

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	1	0

Le Conseil municipal adopte, par 28 voix "Pour", 0 voix "Contre", 1 "Abstention" et 0 "Refus de vote", le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux délégués.

IV - INSTAURATION DE TARIFS POUR LES PUBLICITÉS INTÉGRÉES AUX SUPPORTS DE COMMUNICATION MUNICIPAUX

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Danielle JOULLIA qui expose que la Municipalité propose de financer tout ou partie des supports de communication qu'elle met en œuvre (journal des associations, bulletin municipal, ...), par l'intégration de publicités émises par des organismes extérieurs (entreprises, ...). Il est proposé d'appliquer les tarifs pratiqués auparavant.

Madame Danielle JOULLIA fait remarquer cependant que cette nouvelle pratique risque d'être contraignante en matière de calendrier et dans le domaine de la négociation puisque les tarifs qui seront votés ne peuvent pas être modifiés.

La grille tarifaire soumise au vote est la suivante :

Taille de la publicité	Montant pour une parution	Montant pour deux parutions
Une page	610 €	1 100 €
Une demi-page	350 €	640 €
Un quart de page	270 €	500 €
Un huitième de page	180 €	320 €

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	6	0	0

Le Conseil municipal adopte, par 23 voix "Pour", 6 voix "Contre", 0 "Abstention" et 0 "Refus de vote", les tarifs pour les publicités intégrées aux supports de communication.

L'encaissement des recettes correspondant à l'insertion de ces publicités sera effectué par une régie publicitaire.

V - VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE 2016

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jérôme MEYNIER qui expose, à partir d'un Power Point, les taux transmis par les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Pour 2016, il est proposé de maintenir les taux de ces trois taxes au même niveau que celui de 2015, soit les taux figurant dans le tableau ci-après :

	Taux année 2015	Taux année 2016	Bases	Produits estimés (en Euros)
Taxe d'Habitation	16,76 %	16,76 %	8 048 000	1 348 845 €
Foncier Bâti	26,24 %	26,24 %	6 964 000	1 827 354 €
Foncier Non Bâti	79,76 %	79,76 %	77 600	61 894 €
TOTAL..... 3 238 093 €			

Monsieur le Maire rappelle que le problème fiscal et financier devra être revu en fonction de la fusion. Tout ce qui a été voté pour 50 n'est plus valable pour 73 communes. Il en va de même pour les Fonds de Concours.

Monsieur le Maire appelle les Conseillers à voter.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	1	5	0

Le Conseil municipal adopte, par 23 voix "Pour", 1 voix "Contre", 5 "Abstention" et 0 "Refus de vote, les taux d'imposition pour l'exercice 2016.

VI - BUDGET : REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2015 POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur Jérôme MEYNIER expose que selon l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales il est possible de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du Compte Administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur. Ces résultats doivent être justifiés par :

- Une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- Les états des restes à réaliser au 31 décembre 2015 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le Compte de Gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

L'ensemble des éléments comptables décrits précédemment concernant l'exercice 2015 ont été remis aux Conseillers.

1) Reprise anticipée de résultats de l'exercice 2015 pour le Budget Principal

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2015	5 827 523,94 €	6 026 787,95 €	199 264,01 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			145 522,55 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)			344 786,56 €

Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2015	790 038,78 €	764 948,58 €	- 25 090,20 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			- 254 644,81 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)			- 279 735,01€
Restes à réaliser au 31 décembre 2015				
	Investissement	355 388,84 €	720 539,00 €	365 150,16 €
Résultats cumulés 2015 (Y compris RAR Investissement)				430 201,71 €

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	1	0

Le Conseil municipal constate et approuve, par 28 voix 'pour', zéro voix 'Contre' et une abstention, les résultats de l'exercice 2015 pour le Budget Principal repris par anticipation, tels que figurant dans le tableau ci-dessus.

2) Reprise anticipée de résultats de l'exercice 2015 pour le Budget Annexe de l'Eau

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'exploitation	Résultats propres à l'exercice 2015	8 953,50 €	8 215,39 €	- 738,11 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			+ 1 191,56 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)			453,45 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2015	0 €	0 €	0 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			0 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)			0 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2015				
	Investissement	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés 2015 (y compris RAR en Investissement.)				453,45 €

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil municipal constate et approuve, à l'unanimité, les résultats de l'exercice 2015, pour le Budget Annexe de l'Eau, repris par anticipation.

3) Reprise anticipée de résultats de l'exercice 2015 pour le Budget Annexe de l'Assainissement

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'exploitation	Résultats propres à l'exercice 2015	33 719,83 €	47 715,59 €	13 995,76 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			55 193,94 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)			69 189,70 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2015	42 699,58 €	36 677,35 €	- 6 022,23 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			- 14 729,81 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)			- 20 752,04 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2015	Investissement			0 €
	Résultats cumulés 2015 (y compris RAR en Investissement.)			48 437,66 €

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil municipal constate et approuve, à l'unanimité, les résultats de l'exercice 2015 pour le Budget Annexe de l'Assainissement, repris par anticipation.

Pour chacun des budgets, il est précisé que si le Compte Administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2016.

VII – BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2015 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2016 AVEC ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire indique que le vote du Budget Primitif de l'exercice 2015 interviendra après le vote de l'affectation du résultat constatée à la clôture de l'exercice 2015.

Un vote spécifique aura lieu également pour le détail des subventions attribuées par la collectivité aux différents organismes (offices, associations, ...).

1) Affectation prévisionnelle du résultat 2015 repris par anticipation au BP 2016

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jérôme MEYNIER qui rappelle qu'en fonction des résultats de clôture de l'exercice 2015, le besoin de financement de la section d'investissement est le suivant :

Déficit 2015	- 279 735,01 €
Solde RAR	+ 365 150,16 €
Soit	85 415,15 €

Il est proposé de reporter au budget de manière anticipée, sans attendre le vote du Compte Administratif, et dans leur intégralité, les résultats de l'exercice antérieur qui figurent dans le tableau ci-dessous :

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068) en section d'investissement (Recettes)	0,00 €
	Report en fonctionnement en Recettes	344 786,56 €

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	1	0

Le Conseil Municipal décide par 28 voix 'Pour', zéro 'Contre', une abstention et 0 'Refus de vote' d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 repris par anticipation au BP 2016, tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

Il est précisé que l'ensemble de ces montants sera inscrit dans le Budget primitif 2016, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du Compte Administratif de l'exercice 2015.

2) Budget Primitif 2016

Des précisions sont apportées par Monsieur Jérôme MEYNIER, à partir d'un document PowerPoint présenté au vidéoprojecteur, sur les efforts réalisés par la commune pour prendre en compte les demandes exprimées par les différentes commissions.

a. Vote de la section de Fonctionnement

✓ Recettes de Fonctionnement

Monsieur le Maire propose de voter les Recettes de la Section de Fonctionnement du Budget 2016 dont le montant s'élève à 6 211 115,56€.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	6	0	0

Les Recettes de la Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2015 sont adoptées par 23 voix "Pour", 6 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".

✓ Subventions aux associations ou organismes

Monsieur Jérôme MEYNIER fait part de la baisse générale des subventions d'environ 10%. A la question soulevée par Monsieur William MALAVELLE pour savoir qui est à l'origine du calcul de ces 10%, Monsieur Jérôme MEYNIER répond qu'il a lui-même déterminé celui-ci après analyse de la situation. Monsieur Jérôme MEYNIER fait ensuite part du dialogue établi avec les différents offices pour déterminer comment affecter cette baisse et il confirme que les offices ont préféré la suppression de la subvention transport.

A la question de Madame Véronique PAUTARD il précise que les offices n'ont pas "demandé" la suppression mais ont préféré cette suppression plutôt qu'une baisse de la subvention principale.

Le montant des subventions attribuées aux associations ou organismes figurent dans le tableau suivant :

Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Imputation budgétaire	Montant de la subvention
Subvention 2016	CCAS de St Christol Lez Alès	Établissement Public Administratif	Article 657362	65 200,00 €
Subvention 2016	Comité des Œuvres Sociales (COS)	Association	Article 6574	18 760,00 €
Subvention 2016 FPH	Fonds de Participation des Habitants	Association	Article 6574	700,00 €
Subvention 2016	AGOLIM	Association	Article 6574	3 500,00 €
Subvention 2016	Offices municipaux OMS OMC OMDS (1)	Associations (Offices municipaux)	Article 6574	78 350,00 €
Subvention 2016	Graine de Lire – Pages Ouvertes	Association	Article 6574	5 000,00 €
Subvention "Festival des Mômes" 2016	Association 'Les Polymusicales'	Association	Article 6574	14 000,00 €
Subvention 2016 « Fête de St Christophe »	Comité des Festivités	Association	Article 6574	9 000,00 €
Subvention 2016	Prévention Routière	Association	Article 6574	300,00 €
Subvention 2016	Psychologue scolaire – Association Psychologie Écoles Cévennes (PEC)	Association	Article 6574	150,00 €
		TOTAL à verser		194 960,00 €

(1) Cette subvention sera versée sur la base de l'état détaillé des critères de répartition remis par les offices.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote du montant des subventions allouées aux associations ou organismes.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	4	2	0

Le montant des subventions attribuées aux associations ou organismes, pour l'année 2016, est adoptée par 23 voix "Pour", 4 "Contre", 2 "abstentions" et 0 "Refus de vote".

✓ **Dépenses de Fonctionnement**

Monsieur le Maire propose de voter les Dépenses de la Section de Fonctionnement du Budget 2015 dont le montant s'élève à 6 211 115.56 €.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	6	0	0

Les Dépenses de la Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2016 sont adoptées par 23 voix "Pour", 6 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".

✓ **Totalité de la Section de Fonctionnement**

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote sur la totalité de la section de Fonctionnement qui s'équilibre en recettes et en dépenses, à hauteur de 6 211 115,56 €.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	6	0	0

La Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2016 est adoptée par 23 voix "Pour", 6 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".

b. Vote de la Section d'Investissement

✓ **Recettes d'Investissement**

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	6	0	0

Les Recettes de la Section d'Investissement du Budget Primitif 2016 dont le montant total est de 1 659 221,85 sont adoptées par 23 voix "Pour", 6 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".

✓ **Dépenses d'Investissement**

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	6	0	0

Les Dépenses de la Section d'Investissement du Budget Primitif de l'exercice 2015 dont le montant s'élève à 1 659 221,85 €, sont adoptées par 23 voix "Pour", 6 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".

✓ **Totalité de la Section d'Investissement**

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote sur la totalité de la section d'Investissement.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	6	0	0

La Section d'Investissement du Budget Primitif 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 1 659 221,85 € est adoptée par 23 voix "Pour", 6 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".

c. Vote du Budget Global 2016

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote global du Budget Primitif 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses, toutes sections confondues, à hauteur de **7 870 337,41 €**.

Sections du budget	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	6 211 115,56 €	6 211 115,56 €
INVESTISSEMENT	1 659 221,85 €	1 659 221,85 €
TOTAL	7 870 337,41 €	7 870 337,41 €

Monsieur Jean SIRVIN souhaite faire une déclaration préalable au vote.

XXXXX Déclaration de Monsieur Jean SIRVIN – Annexe – Doc N°7 XXXXX

Après avoir souligné la courtoisie de Monsieur Jérôme MEYNIER et les relations qu'il entretient avec les élus, Monsieur William MALAVELLE, souhaite également faire une déclaration.

XXXXX Déclaration de Monsieur William MALAVELLE – Annexe – Doc N°8 XXXXX

Monsieur le Maire indique qu'il reviendra sur les questions posées. Il souligne que la réalisation de certains projets a pris du retard en raison du contexte national.

Il demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	6	0	0

Le Budget Primitif 2016 est adopté, dans sa globalité, par 23 voix "Pour", 6 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".

VIII – BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

1. Affectation prévisionnelle du Résultat de l'exercice 2015 repris par anticipation au Budget Annexe de l'Eau 2016

Monsieur Jérôme MEYNIER, propose d'affecter le résultat de clôture de la section d'exploitation de l'exercice 2015, soit **453,45 €**, de la manière suivante :

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068) en section d'investissement (Recettes) BP 2016	0 €
	Report en section d'exploitation en Recettes BP 2016	453,45 €

La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif de l'exercice 2015.

Monsieur le Maire demande de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

L'affectation prévisionnelle du Résultat de l'exercice 2015 repris par anticipation au Budget Annexe de l'Eau 2016 est approuvée à l'unanimité.

2. Budget Primitif de l'Eau 2016

Monsieur Jérôme MEYNIER présente l'organisation du budget primitif de l'eau pour l'exercice 2016. Les recettes et les dépenses s'équilibrent de la manière suivante :

Section d'Exploitation	9 300.00 €
Section d'Investissement	0.00 €
TOTAL	9 300.00 €

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Budget Annexe de l'Eau pour l'exercice 2016 est approuvé à l'unanimité.

IX – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

1. Affectation prévisionnelle du Résultat de l'exercice 2015 repris par anticipation au Budget Annexe de l'Assainissement 2016

Monsieur Jérôme MEYNIER expose le besoin de financement de la section d'Investissement qui est le suivant :

	- 20 752.04 € (déficit 2015)
	- 0,00 € (solde RAR)
Soit	- 20 752,04 €

Il propose d'affecter le résultat de clôture de la section d'exploitation de l'exercice 2015, soit 69 189.70 € Euros, de la manière suivante :

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068) en section d'investissement (Recettes) BP 2016	20 752.04 €
	Report en section d'exploitation (en Recettes) BP 2016	48 437.66 €

La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du Compte Administratif de l'exercice 2016.

Monsieur le Maire demande de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

L'Affectation du Résultat de l'exercice 2015 du Budget de l'Assainissement est approuvée à l'unanimité.

1. Budget Primitif de l'Assainissement 2016

Monsieur Jérôme MEYNIER présente l'organisation du Budget Primitif de l'Assainissement pour l'exercice 2016.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent de la manière suivante :

Section d'Exploitation	105 157.66 €
Section d'Investissement	94 952.04 €
TOTAL	200 109.70 €

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Budget Annexe de l'Assainissement, pour l'exercice 2016, est approuvé à l'unanimité.

X – PERSONNEL : CREATION DE POSTES

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Laurence MARTIN, Adjointe au Personnel, qui expose que les propositions de créations d'emplois figurant dans le tableau ci-après font suite à la réunion de la Commission des Ressources Humaines du 09 mars 2016.

Les caractéristiques de ces postes sont les suivantes :

Cadre d'emploi	Nombre	Grade	Temps de travail	Date de prise en compte	Motivation
Adjoints Administratifs Territoriaux (Filière Administrative – catégorie C)	1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet	1 ^{er} mai 2016	Avancement de grade sans examen professionnel
Adjoints Techniques Territoriaux (Filière Technique – catégorie C)	1	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet	1 ^{er} mai 2016	Avancement de grade sans examen professionnel
Adjoints Territoriaux d'Animation (Filière Animation - catégorie C)	1	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet	1 ^{er} mai 2016	Avancement de grade sans examen professionnel
Adjoints Techniques Territoriaux (Filière Technique – catégorie C)	1	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet	1 ^{er} mai 2016	Avancement de grade sans examen professionnel
Agents de Police Municipale (Filière Police Municipale - Catégorie C)	1	Brigadier-chef principal	Temps complet	1 ^{er} mai 2016	Avancement de grade sans examen professionnel
Assistants de conservation du Patrimoine et des Bibliothèques (Filière Culturelle)	1	Assistant de conservation du Patrimoine et des Bibliothèques principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet	1 ^{er} mai 2016	Avancement de grade avec examen professionnel
Agents de Maîtrise Territoriaux (Filière Techniques – Catégorie C)	2	Agent de maîtrise	Temps complet	1 ^{er} mai 2016	Création de poste suite à la réussite à un concours
Rédacteur Territorial (Filière Administrative – Catégorie B)	1	Rédacteur	Temps complet	1 ^{er} mai 2016	Création de poste suite à la réussite à un concours
Agents de Maîtrise Territoriaux (Filière Techniques – Catégorie C)	1	Agent de maîtrise	Temps complet	1 ^{er} mai 2016	Création de poste pour promotion interne sans quota
Animateurs Territoriaux (Filière Animation - catégorie B)	1	Animateur territorial	Temps complet	1 ^{er} avril 2016	Actualisation du besoin en effectif de la Maison Des Jeunes

Monsieur le Maire invite les Conseillers à passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la création des 11 emplois permanents dont les spécificités figurent dans le tableau ci-dessus.

XI – PLAN DE FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL POUR L'ANNEE 2016

Monsieur le Maire expose que, conformément à la réglementation relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale, il est proposé pour l'année 2016, un nouveau plan de formation (**Cf. Annexe – Doc N°9**).

Ce document a été examiné en Commission des Ressources Humaines le 09 mars 2016 et en Comité Technique le 16 mars 2016.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Plan de Formation du personnel communal, pour l'année 2016.

QUESTIONS DIVERSES

1- Statistiques de la délinquance sur la commune

En réponse aux Conseillers qui souhaiteraient connaître les chiffres relatifs à la délinquance sur la commune, Monsieur le Maire indique que les services de l'État ne les envoient plus.

2- Emprunts de la commune

Monsieur Jérôme MEYNIER indique qu'un rendez-vous a déjà été pris avec la Caisse d'Épargne afin d'étudier les taux des emprunts en cours.

3- Destination des terrains face au Lycée Jacques Prévert

Monsieur le Maire indique que des relevés de géomètre sont en cours sur les terrains situés face au Lycée Jacques Prévert mais que pour l'instant le projet n'est pas défini.

**La séance du Conseil Municipal est levée à 22H50.
La prochaine séance se déroulera aux alentours du 14/04/2016.**
